

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021

N° 2021 /M2/ 67

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA BARTULUMEU CANCELIERI A NOMU A
CUMMISSIONE SVILLUPPU ECUNOMICU, TRASPORTI E AFFARI AUROPEI.**

UGHJETTU : Raportu « FATTU QUI »

Monsieur Le Président de l'ODARC,

Monsieur Le Président de l'ADEC,

Notre commission a réalisé un rapport « Fattu Qui » qui a été adopté lors de la session du 21 Janvier 2021 à l'unanimité avec avis favorable du conseil exécutif qui nous avait signifié que ce travail était intéressant et important.

Après l'adoption de ce rapport à l'Assemblea di a Giuventù, nous avons décidé de ne pas laisser ce rapport dans les tiroirs de la CDC. Nous avons donc demandé une réunion avec M. Lionel MORTINI, alors Président de l'ODARC, afin d'avoir son point de vue concernant la faisabilité de ce projet. Nous avons également sollicité les services de l'ADEC.

L'élection territoriale ayant interrompu nos échanges avec les deux anciens conseillers exécutifs nous profitons de la dernière session de notre mandature afin de solliciter l'avis des deux nouveaux Présidents concernant ce rapport.

A ce sujet, nous avons été très attentif à l'interview de M. VINCIGUERRA dans le Corse-Matin du Jeudi 30 Septembre qui nous parle de production locale. Il y évoque des plateformes extérieures, des investisseurs qui ne sont pas Corses. Monsieur le

Président, avec ce rapport qui est le nôtre, les bases pour assurer une production locales sont posées, en permettant des emplois locaux, et surtout un gage de qualité pour le consommateur. Ce label « Fattu quì » ne peut qu'être utile à notre économie !

Pouvez-vous nous assurez qu'un travail sera fait pour mettre en œuvre ce label aussi bien du côté de l'ADEC, que de celui de l'ODARC puis plus tard de l'ATC pour en faire sa promotion sur les salons comme celui de l'agriculture à Paris ou à la foire de Marseille.

Nous vous en remercions.